

A RETOURNER

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Pèlerinage à LOURDES du 14 au 22 juin 2023 —(9 jours—8 nuits)
Dans la limite des places disponibles

LYCEE

Baudimont.....

Nom MONCHY DYMEL Prénom ELINE

Adresse 4C Chemin de DOVAI

Code Postal 62320 Ville BOIS-BERNARD

Tél fixe : Tél portable : 07/85/74/13/06

E-mail floam.monchydymel@gmail.com

Date de naissance 14/02/2008 Nationalité Française

Personne à prévenir en cas d'urgence (obligatoire)

Nom MONCHY DYMEL Prénom FLORA

Tél fixe Tél portable 06/75/23/90/21

De façon générale, ce pèlerinage est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Besoin(s) particulier(s) pour les personnes à mobilité réduite.....

Vous venez pour la première fois à Lourdes : oui non

TRANSPORTS EN AUTOCAR

Lieux de départ :

- Calais Boulogne St Omer Béthune
 Lens Arras

HORAIRES

Aller : mercredi 14 juin , départ vers 20 H-21H—trajet de nuit pour une journée à St Vincent de Paul, avant de rejoindre Lourdes.

Retour : départ de Lourdes pour une étape à Nevers avant un retour le jeudi 22 juin en début de matinée

HEBERGEMENT

HOTEL ST JULIEN**

41 Bvd de la Grotte—65100 LOURDES

En pension complète du dîner du 1er jour au panier pique-nique du dernier jour) et en chambre à partager.

TARIF : 470,00 €

Ce prix comprend le transport, l'hébergement , les frais de sanctuaire et les frais de service.

MODES DE REGLEMENT

- Espèces Chèques Vacances Chèque (à l'ordre de la Direction des Pèlerinages)
 Carte Bancaire (à la Direction des Pèlerinages) Paiement en ligne par CB
 Virement bancaire : IBAN FR76 3000 3001 5000 0372 6005 252

Possibilité de régler en plusieurs fois. Pour les modalités, prenez contact avec la Direction des Pèlerinages

Je soussigné (prénom et nom) : FLORA MONCHY DYMEL....., responsable légal de :
ELINE MONCHY DYMEL....., pèlerin,

déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en son nom. J'ai lu et compris toutes les explications des pages suivantes.

En signant ce bulletin d'inscription, j'accepte les conditions générales de participation et atteste avoir lu la notice distribuée par la mutuelle St Christophe

Fait à : Bois-Bernard..... Signature (obligatoire) : 

Le : 15 février 2023



AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES (RGPD)

J'autorise la Direction des Pèlerinages rattachée à l'Association Diocésaine d'Arras sis 103 rue d'Amiens—62000 ARRAS à :

- utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage auquel je m'inscris : oui non
- Transmettre mes coordonnées, (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage: oui non

J'autorise l'Association Diocésaine d'Arras à utiliser ces données aux de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) :

oui non

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de ce pèlerinage organisé par le diocèse d'Arras, autorise :

- ma participation à titre gratuit aux séances de prises de vues réalisées par la direction des pèlerinages :
 oui non
- l'utilisation des images et sonores réalisés par leurs publications ou diffusions sur tous supports et/ou modes d'exploitation (newsletter, page Facebook, site du diocèse d'Arras)
 oui non

Ainsi, vous reconnaissez et acceptez que votre image, votre nom, votre adresse, numéro de téléphone et adresse mail, votre voix, votre interview et tout ce qui aura pu être filmé par les caméras et/ou photographié vous concernant, puissent être fixés et/ou utilisés et/ou reproduits, représentés ou adaptés en tout ou partie par le diocèse d'Arras, à titre gracieux.

oui non

Cette autorisation est donnée pour une durée de 5 ans. Et au plus tard à la fin de la promotion du pèlerinage pour lequel mon image sera utilisée. Pour les pèlerinages dont la périodicité est annuelle, le consentement est donnée jusqu'à la promotion du pèlerinage de l'année suivante.

Vous comprenez et acceptez que votre accord n'oblige nullement le diocèse d'Arras à utiliser votre interview et/ou les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître.

En outre, les adresses, numéros de téléphone et adresses mail que vous avez renseignés sont nécessaires dans le cadre de la gestion des images collectées par le diocèse d'Arras et leur utilisation par le service diocésain des pèlerinages. Elles sont destinées au responsable de la direction des pèlerinages .

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au

traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès, ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du responsable du service diocésain des pèlerinages du diocèse d'Arras à l'adresse suivante : Direction des Pèlerinages — 103 rue d'Amiens — CS 61016—62008 ARRAS Cédex.

Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.

Je garantis avoir tout pouvoir pour accorder la présente autorisation. Je garantis le diocèse d'Arras contre toute action ou contestation de tiers concernant l'utilisation et l'exploitation de mon image, de ma voix et de mes propos.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par courrier.

Frais d'annulation transport :

- à plus de 30 jours avant le départ : un montant de 66 € sera retenu.
- moins de 10 jours : 75 % du prix du pèlerinage sera retenu.
- moins de 2 jours : 100 % prix du pèlerinage sera retenu.

Frais d'annulation hébergement :

- moins de 4 jours avant le départ : 1 pension complète sera facturée.
- le jour du départ : 2 pensions complètes seront facturées.

La Direction des Pèlerinages :

